

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas parlé de balai.

M. Boulanger: Vous parliez de toilettes risquées; qu'est-ce que cela vient faire dans la discussion?

M. Rouleau: De toute façon, monsieur l'Orateur, si l'on remplaçait toutes les personnes dont l'honorable député a réclamé l'expulsion, si l'on faisait un nettoyage à Radio-Canada, cela serait peut-être une occasion de faire du "patronage".

Je m'élève contre les attaques qu'a faites en cette enceinte l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm contre trois honnêtes personnes, c'est-à-dire MM. Pierre Elliott Trudeau, Gérard Pelletier et Jean-Louis Gagnon.

Je ne connais pas les affiliations politiques de MM. Trudeau et Pelletier, mais je connais bien celles de M. Jean-Louis Gagnon.

Dans certains cercles que l'honorable député de Joliette - L'Assomption - Montcalm connaît très bien, on a voulu traîner le nom de M. Jean-Louis Gagnon dans la boue; on a laissé entendre qu'il était un communiste, ce qui est archi-faux. On en veut à M. Gagnon parce qu'il est libéral. C'est un homme honnête, de grande culture, qui nous fait honneur non seulement au pays, mais à l'étranger.

De plus, l'honorable député devrait savoir qu'il y a, à l'emploi de Radio-Canada, des hommes tels que Roger Duhamel et Dostaler O'Leary. Lorsque les libéraux étaient au pouvoir, on voyait à Radio-Canada des hommes qui critiquaient le gouvernement, notamment MM. André Laurendeau et Gérard Filion. Et jamais le gouvernement d'alors n'a fait quoi que ce soit pour intervenir auprès de Radio-Canada afin de les congédier.

Ils faisaient leur devoir de journalistes et le gouvernement d'alors n'est jamais intervenu; aussi, j'espère que le gouvernement actuel n'entravera jamais la liberté de la presse.

Si quelques journalistes nous attaquent à la radio et par la voix des journaux, sur le plan politique, ils le font pour rendre service à leurs concitoyens, parce qu'ils vivent sous un régime démocratique, et ici, ils ne se font pas mettre à la porte, comme cela est arrivé récemment à un certain journaliste, par un certain premier ministre.

Dans ses observations, l'honorable député emploie les mêmes mots que le premier ministre de la province dont il est originaire. Au fait, en prononçant son discours hier soir, l'honorable député s'est servi de l'expression "sépulcres blanchis", en parlant d'hommes comme MM. Pelletier, Trudeau, Gagnon, et

[M. Rouleau.]

peut-être de tous les libéraux. Eh bien, c'est l'expression favorite du premier ministre de la province de Québec. Il n'est pas difficile de constater où l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm a reçu son éducation. Les hommes dont il a parlé hier soir sont des honnêtes gens qui font leur devoir et tout leur devoir.

J'aimerais bien savoir ce que l'honorable député entend par "gauchisme"; il n'a pas décrit ce qu'il entendait par là.

Veut-il dire que les personnes qui sont à l'emploi de la Société Radio-Canada, comme le père Ambroise Lafortune, le père Émile Legault, le père Desmarais et M. René Lévesque sont des communistes?

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. L'honorable député de Dollard donne un mauvais sens à mes paroles. Ce que j'ai dit, c'est que M. Jean-Louis Gagnon était le symbole du "gauchisme".

M. Dupuis: Adrien Arcand est un fasciste, mais on n'en parle pas.

M. Rouleau: De toute façon, monsieur l'Orateur, les sépulcres blanchis dont a parlé l'honorable député ne sont pas là où il les voit, car ceux qu'il a attaqués en cette enceinte s'éclaircissent peut-être au gaz naturel, mais on n'a pas besoin d'instituer une enquête royale sur leurs agissements.

(Texte)

M. Jean-Paul Deschatelets (Maisonneuve-Rosemont): Monsieur l'Orateur, je crois que le chef de l'opposition (M. Pearson) a soulevé fort à propos, en proposant son amendement, une question d'intérêt national qui est devenue un sujet de controverse nationale à cause de la négligence du gouvernement à donner suite à ce passage du discours du trône où l'on dit:

Vous serez saisis d'une proposition tendant à constituer un nouveau bureau chargé de régler la radio et la télévision au Canada...

Eh bien, la démission de l'ex-président de la Société Radio-Canada, M. Dunton, a donné naissance dans le public à certaines rumeurs voulant que cette démission soit suivie de plusieurs autres à la Radio-État. La confusion qui existe actuellement a été facilitée par les nombreux discours prononcés par des membres en vue du gouvernement actuel, et ici je veux mentionner tout spécialement les honorables ministres de la Justice et des Finances (MM. Fulton et Fleming) qui, en de nombreuses occasions, lorsqu'ils étaient dans l'opposition et traitaient de ce sujet, se sont toujours déclarés en faveur d'accorder à la radiodiffusion et à la télévision privées plus de privilèges afin de leur permettre